

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2007

LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE - (n° 63)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 9

présenté par
M. Geoffroy, rapporteur
au nom de la commission des lois

ARTICLE 3

Après l'alinéa 12 de cet article, insérer l'alinéa suivant :

« III. – Dans l'article 20-3 de la même ordonnance, les mots : « du deuxième alinéa » sont remplacés par les mots : « des deuxième à cinquième alinéas ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec le 2° du I du présent article (remplacement du deuxième aliéna de l'article 20-2 de l'ordonnance de 1945 par plusieurs alinéas).